

LE LIEN

Bulletin communal d'informations de **LASSY**
n° 150 – Janvier/Février/Mars 2022



DOSSIER

■ L'esprit de Noël s'invite à Lassy



L'association



LE LIEN



Magazine trimestriel d'informations municipales de LASSY

Photo de couverture :

Princesse Luciole

Directeur de la publication :

Mr Le Chénéchal Didier

Rédacteur en chef :

Mme Le Duc Véronique

Rédaction : comité de rédaction

Mesdames Delphine Lecouf-Hublart,

Véronique Le Duc, Messieurs

Jean-Yves Bourdeverre, Franck Noël,

Hugues Moulard, et les services

municipaux.

Photos : associations et Jean-Yves

Bourdeverre.

Remerciements à toutes les personnes

et aux associations qui ont contribué

à l'élaboration du contenu de ce

magazine.

Conception et réalisation : Imprimerie

Castelbriantaise

Tirage à 750 exemplaires sur papier

recyclé

Impression : Imprimerie Castelbriantaise

Distribution par les agents techniques

des services municipaux

Disponible version électronique sur le site

de la mairie : <https://www.lassy35.fr/>

SOMMAIRE

- p. 3 Editorial
- p. 4-5 Vie Municipale
- p. 6-7 Santé publique
- p. 8-9 Vie Pratique
- p. 10 Vie Petite Enfance
- p. 10 Vie Économique
- p. 11 Vie Culturelle
- p. 12-13 **Dossier : L'esprit de Noël s'invite à Lassy**
- p. 14-16 Vie Jeunesse
- p. 17-21 Vie Municipale (suite)
- p. 22 Vie Associative
- p. 23 Ça s'est passé à Lassy



*Monsieur Le Maire,
Mesdames et messieurs les adjoints,
les conseillers municipaux, les agents
communaux, Vous souhaitez une
excellente année 2022 à vous et tous
ceux qui vous sont chers. Que 2022 soit
une année placée sous le signe de la
sérénité et de la réussite de vos projets.
Meilleurs Voeux 2022*

Si vous voulez faire paraître un article dans le prochain bulletin :

Parution du **Lien N° 151 de Avril/Mai/Juin 2022** semaine du 03 juin 2022. **Les articles** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : mairie.lassy@wanadoo.fr **pour le 24 avril 2022**. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN. Le comité de rédaction demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.



Didier Le Chénéchal

Maire de LASSY

Meilleurs vœux !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, les Maires adjoints, et les conseillers municipaux, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2022, pour chacun d'entre vous, à tous vos proches et vos familles. Une année de joie, de bonheur et de prospérité.

Une année 2022 qui sera peut-être le terme de cette épidémie qui dure depuis deux années.

Pour la vaccination, un « vaccibus » est intervenu sur la commune le 21 janvier dernier et a effectué environ soixante injections.

Concernant le projet communautaire de la piscine à Guichen. Les appels d'offres ont été lancés, les principaux lots ont été fructueux, ce qui a permis de choisir les entreprises.

Les travaux devraient donc commencer au courant de cette année, pour une ouverture probable à la fin de l'année 2023 ou au début de l'année 2024.

Toujours avec le territoire, une opération pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) est programmée. Cette opération a pour objet d'aider les propriétaires dans le cadre de travaux en matière d'isolation thermiques ou d'accessibilité des logements. Cela concerne aussi bien les logements habités par leurs propriétaires, que les locations.



Concernant la boulangerie, la Municipalité a décidé d'intervenir et a lancé ce nouveau programme.

La nouvelle boulangerie sera déplacée dans un local communal, en prolongement de l'échoppe du Canut. La Région, l'intercommunalité et la chambre de commerce et d'industrie (CCI) nous accompagnent sur ce projet. Une étude de marché effectuée par la CCI est en cours, les résultats seront communiqués vers la fin du mois de février.

À la suite de l'appel à candidature, onze personnes se sont manifestées. Nous allons bientôt recevoir trois des candidats pour, d'une part, vérifier que leur projet est bien en adéquation avec celui de la Commune, et d'autre part, pouvoir définir le programme définitif.

Les travaux de la nouvelle boulangerie dureront plusieurs mois et la livraison devrait intervenir au cours du quatrième trimestre de cette année. Un maître d'œuvre a déjà été sollicité et interviendra dans le processus des travaux.

La destination du local de l'ancienne boulangerie restera à vocation commerciale. La Municipalité est en contact avec les propriétaires pour étudier l'implantation d'une nouvelle offre.

Enfin, un kinésithérapeute s'installe sur la commune dans un local communal rue Léon Piel. Venant ainsi compléter l'offre du cabinet des infirmières.

Enfin, cette année une édition des « Arts2rues » est programmée pour le 21 mai prochain. Bien entendu, cet évènement reste conditionné par la situation sanitaire.

Bonne année 2022 à toutes et tous.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La cérémonie des vœux n'ayant pas pu avoir lieu le 22 janvier en cette période de pandémie, **avec l'ensemble du conseil municipal je viens vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une belle année 2022.** Cette nouvelle année qui a commencé avec une recrudescence de l'épidémie, a un caractère un peu morose. Espérons néanmoins que, « sans être le commencement de la fin, il s'agit peut-être de la fin du commencement » selon Churchill, et qu'avant l'été, le ciel s'éclaircira. C'est du moins ce que certains commentaires laissent à penser.

Concernant Lassy, nous avons comme tout le monde été touché, y compris à l'école à plusieurs reprises. Pour **la vaccination**, 73 % d'entre nous (y compris les enfants) a un schéma vaccinal complet. Ce qui nous donne un taux supérieur à 90 % en ne comptant que les adultes. Le 21 janvier dernier, un « vaccibus » est intervenu sur la commune, effectuant dans la journée environ 60 injections.



Au niveau du territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC), pour le dossier de la piscine communautaire, après bien des vicissitudes, nous avons pu lancer les appels d'offres et choisir les entreprises. Les travaux devraient donc commencer au second semestre de cette année, pour une durée de 18 mois. Il est donc probable que l'ouverture de la piscine intervienne au début de l'année 2024. Par ailleurs, un appel d'offre pour la gestion de l'établissement en délégation de service publique (DSP) a été effectué.

Concernant **le déploiement de la fibre optique sur le territoire**, il s'effectue sous la maîtrise d'ouvrage de la Région. VHBC participe au financement suit l'avancement des travaux.

Le projet s'effectue en 3 phases. Initialement, la phase 3, pour laquelle Lassy est concernée, devait commencer en 2028. Cette phase a été avancée à 2023. Ce qui signifie une mise en service en 2024.

Malgré quelques difficultés inhérentes à ce type de projet, le schéma de déploiement est nominal et a même un peu en avance sur quelques secteurs.

En matière d'environnement, et pour être en conformité avec les directives européennes en matière de qualité des masses d'eau, VHBC a adhéré à un organisme nouvellement créé pour ce sujet « l'établissement public territorial de bassin - Vilaine » (l'EPTB). Cet établissement recouvrant une partie significative de notre département, et des départements voisins, a pour mission de conduire les études et les actions nécessaires afin de « reconquérir » la qualité de l'eau des territoires. C'est environ 15 millions d'euros qui seront consacrés annuellement à cette action.

Des résultats significatifs sont attendus dès 2030.

Toujours en matière d'environnement, **VHBC a lancé un diagnostic global sur les trames vertes et bleues de notre territoire.** En résonance avec les missions de l'EPTB, l'objectif est d'assurer la protection et la reconstruction du bocage et des cours d'eau.

De plus, **VHBC a mis en chantier un plan climat énergie territorial.** L'objectif est de définir les moyens pour le territoire d'être d'une part économe en énergie, et d'autre part, de voir comment il serait possible de produire localement une partie de l'énergie que nous consommons (éoliennes, méthanisation, solaire, ...).

Enfin, VHBC a programmé pour 2023 **une opération pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)**, dont le but est d'aider les propriétaires dans le cadre de travaux en matière d'isolation thermiques de leur logement.

A Lassy, en 2021, les associations ont repris progressivement leurs activités. **Madame Laetitia Chaudron**, Maire adjointe en charge des associations a pour mission d'accompagner le tissu associatif à retrouver la plénitude de leurs activités. Par exemple, en définissant les créneaux de mise à disposition de la nouvelle salle des fêtes et en proposant les subventions.

Monsieur Jean Yves Bourdeverre, Maire adjoint en charge des affaires scolaires, a fait effectuer le renouvellement d'une partie du parc informatique de l'école et améliore en continue les moyens mis à disposition de l'école, des services périscolaires et de l'environnement de l'école.

VIE MUNICIPALE

Madame Véronique Le Duc, Maire adjointe en charge de la jeunesse et du sport, a piloté en 2021 le groupe de travail pour la définition d'un skate Park (lieu d'implantation, choix d'une structure modulaire et le type de plateforme). À la suite de ce travail, des acquisitions foncières ont été effectuées et les appels d'offres ont été lancés. L'aboutissement de ce projet devrait intervenir au mois d'avril prochain. Dans la continuité, Madame Le Duc accompagne l'animateur jeunesse et les jeunes de l'espace jeunes dans le projet de construction d'un terrain de bosses venant compléter l'offre sportive près du Skate Park.

Pour 2022, **Madame Véronique Le Duc**, Maire adjointe en charge de la Culture, va réunir un comité de pilotage pour l'organisation du festival des « Arts2rues » programmés le 21 mai prochain. Bien entendu, cet événement festif sera conditionné par la situation sanitaire. Mais soyons optimistes.

En matière d'urbanisme, les travaux préparatoires du lotissement route de Goven, suivis par **Monsieur François Le Merlus**, Maire adjoint en charge des travaux, ont été achevés à la fin de 2021. Les lots ont rapidement trouvé preneurs et les constructions ont bien commencé. Ce lotissement est la 4^{ème} phase du plan de développement de l'urbanisme de la Commune. D'ores et déjà les études et les acquisitions foncières de la 5^{ème} phase sont en cours. Nous aurons l'occasion en cours d'année de détailler ce nouveau projet. Outre les multiples travaux sur la Commune, Monsieur Le Merlus a également en charge le chantier de construction du Skate Park.

A l'automne dernier, l'annonce de la fermeture de la boulangerie nous a pris au dépourvu. Après un premier diagnostic sur les causes de cette fermeture, la Municipalité a décidé d'intervenir, et à charger **Monsieur Franck Noël**, Maire adjoint en charge de l'économie, de ce nouveau dossier. Ainsi, la Commune va utiliser un bâtiment acquis* il y a quelques années pour l'implantation d'activités économiques. La Région et l'intercommunalité vont nous accompagner sur ce dossier. Par ailleurs, une étude de marché va être effectuée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Monsieur Franck Noël a activé les réseaux professionnels et onze candidats se sont déclarés intéressés. Trois premiers candidats ont été retenus, nous allons bientôt les recevoir et définir avec celui retenu les travaux sur la nouvelle implantation. Les travaux dureront au moins six mois. Il en résulte que la nouvelle boulangerie n'ouvrira qu'à l'automne prochain. En attendant Madame Christine Thomas assurera un dépôt de pain au Sympatic Bar.



*Bâtiment municipal à rénover

Enfin, en 2022, le groupe de travail pour la salle de sport va être constitué. Ce groupe aura comme mission de définir la structure et en particulier les locaux annexes et son environnement. Les recherches de financement ont déjà commencé.

Je vous renouvelle les vœux de la Municipalité.

Bonne année 2022.

Le Maire

➔ Suite de la Vie Municipale p.17

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	/	16h - 18h
Mardi	/	16h - 18h
Mercredi	9h - 12h	/
Jeudi	9h - 12h	15h - 18h
Vendredi	9h - 12h	15h - 18h
Samedi	9h - 12h	/



Actions de prévention pour les séniors



Programme* Actions de prévention pour les séniors

Sur le Pays des
Vallons de Vilaine

Renseignements
auprès du
CLIC des 4 Rivières

☎ 02 99 52 01 59

✉ accueil.clic.4rivieres@gmail.com

Aide aux aidants

Prendre soin de soi malgré les difficultés. Les ateliers offrent un espace d'échange et d'information, aident à prendre soin de vous (relaxation, gestion du stress...).

7 ateliers gratuits seront prévus entre Février et Avril avec un psychologue et une sophrologue de Brain Up.

Conférence gratuite : lundi 21 février 2022 de 14h00 à 16h00 à la salle de la Mairie de Campel. Pré Inscription obligatoire auprès du CLIC : 02 99 52 01 59

Bien vivre sa retraite

Bien manger, bien dormir et bouger, stimuler sa mémoire... Préservez votre santé en adoptant une bonne hygiène de vie. 6 séances

• **GUIGNEN**: Lundi 07 mars après-midi- Salle des roseaux
Pré-inscriptions auprès du CLIC: 02 99 52 01 59

Café des aidants

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ? Venez partager votre expérience avec d'autres personnes qui comme vous, apportent une aide à un membre de leur entourage.

• **GRAND-FOUGERAY**: Lundi 14 Février 2022 à 14h30 - Mairie (entrée derrière le bâtiment, en face de la pharmacie)
Pass sanitaire obligatoire
Accès libre et gratuit

BISTROT MÉMOIRE OASIA - BAIN DE BRETAGNE

Accueil de 15h00 à 17h00
Au Café-cantine « Chiche ou pois chiche »
4, Grande Rue
BAIN DE BRETAGNE

Mardi 1^{er} mars 2022

Atelier « Bien-être dans son corps, bien-être dans sa tête... les 5 fondamentaux » avec Bernard Aubrée, pharmacien naturopathe retraité.

Atelier bien-être seniors

Et si vous preniez un temps pour vous? Un samedi par mois, laissez-vous porter par les séances bien-être encadrées par une intervenante spécialisée.

Relaxation et expression

Temps de pause par temps de crise animé par Frédérique Bosi, infirmière sophrologue, et Maud Rouxel, psychologue clinicienne.

Prochaine date : Vendredi 25 février 2022 de 10h à 12h15.



Sur inscription auprès de l'accueil du Chorus

7 rue du Querpon,
35330 Val d'Anast ou au
téléphone

02 99 92 46 99 ou auprès
du service Animation
collective familles.
Tarif : 5€ par séance et
GRATUIT pour les seniors.

Venue du vaccibus à Lassy le 21 Janvier

Co organisé avec l'ARS, la commune et le SDIS, le vaccibus a stationné toute la journée près de la salle des fêtes. Une équipe constituée, d'un médecin, d'une infirmière, d'un pompier et de 3 élus de la commune (Mme Le Duc, M. Bourdeverre et Gandon), a assuré l'accueil et la vaccination. 102 foyers lasséens des + de 65 ans ont été contactés au préalable par des élus au téléphone et ce sont 58 personnes qui, avec ou sans RDV, ont bénéficié du vaccin Pfizer.

Un tél dispositif de proximité a été très apprécié par les usagers.



Masques ôtés le temps de la photo

PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHTOSIGNAL. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour :

- Recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles ;
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- Assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes

A quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- Les cas de conflits de voisinage.
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre Anti-Poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ;

Pour toute question à propos de Phytosignal, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur le site Internet de FREDON Bretagne : <http://fredon.fr/bretagne/>



Vie Famille



Espace Médiation EPE35 est une association rennaise, née en 2005, dont le service de médiation familiale est conventionné avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) d'Ille et Vilaine, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la justice, les villes de Rennes et

Redon et le département Ille et Vilaine.

A Rennes, nous sommes situés au 2 avenue d'Italie. Notre rayon d'action s'étend de Montauban de Bretagne à Janzé, en passant par Montfort sur Meu où les services locaux mettent à disposition des espaces dédiés. A Redon nous avons aussi des bureaux, situé au 22 rue Jeanne d'Arc.

Les médiatrices familiales de l'Association Espace Médiation EPE 35 répondent à vos questions à propos de la médiation familiale.

Une démarche utile pour aider à gérer des situations conflictuelles au sein des familles. Qu'il s'agisse d'une situation de séparation ou de divorce, de recomposition familiale mais également de l'entrée en établissement d'un proche, une obligation alimentaire à partager, de l'organisation d'une aide à domicile... Un accueil de proximité vous sera proposé.



Depuis fin novembre, nous proposons également, en partenariat avec le Centre Hospitalier Guillaume Rognier, une écoute et un accompagnement téléphonique aux parents et adolescents qui rencontrent des difficultés.

Un binôme composé d'une médiatrice familiale du service et d'un professionnel en santé mentale vous répond les lundis matin de 9h à 13h et les mercredis après midi de 14h à 18h au 06 24 94 45 39.

Le service de médiation familiale est composé d'une équipe de six médiatrices familiales diplômées d'Etat. Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi matin, sur rendez-vous.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez nous joindre par téléphone les lundis, mercredi et vendredis matin de 9h à 13h et les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h au 02 99 38 40 28, ou par mail à espace.mediation35@orange.fr. Nous disposons également d'un site internet : <https://www.espace-mediation.com/> et une page Facebook : @espace.mediation35 au 02 99 38 40 28 ou par mail au espace.mediation35@orange.fr

Un Diplôme d'Etat reconnu valide la formation des médiateurs familiaux, le service ESPACE MEDIATION EPE 35 est conventionné CAF/MSA/Justice/ Département. Le médiateur familial est indépendant, neutre et les entretiens sont confidentiels.

VIE PRATIQUE

A compter du 12 novembre 2021 et jusqu'à l'automne 2022

le Service de Gestion Comptable de GUICHEN
 est fermé pour travaux

Finances
 publiques,
 un service de
 proximité

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité des Finances publiques, à compter du 1^{er} janvier 2022 les activités d'assiette et de recouvrement pour les Lasséens seront gérées par le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Monfort-sur-Meu. Pour toutes questions sur l'impôt sur le revenu, la taxe foncière et d'habitation, s'adresser directement au SIP 35, Boulevard Carnot à Monfort-sur-Meu ou par téléphone : 02 99 09 85 30.

BURALISTES AGRÉÉS « PAIEMENT DE PROXIMITÉ »

BAIN-DE-BRETAGNE	Le Cyrano Aux Deux Marches	24, Grande Rue 14, rue des Merhards
BAULON	Maison de la Presse	1, place de l'Église
BOURG-DES-COMPTES	Tabac-presse	11, place de l'Église
COMBLESSAC	Resto bar	6, place de la Mairie
CREVIN	Chez Béa	12, rue Bernard Picoult
ERCE-EN-LAMEE	Le Celler	9, rue des Camélias
GRAND-FOUGERAY	Le Bistrot de la Place Les Temps Modernes	18, place de l'Église 5, rue de la Paix
GUICHEN	L'Escalé L'Embascade Le KF	36, rue du Général Leclerc 38, rue de Fagues 20, rue de Redon
GUIGNEN	La Ritournelle	2, rue des Forgets
GUIPRY-MESSAC	Le Manach Tabac-presse Brault L'Omnibus	20, avenue de la Gare 38, place de l'Église 62, avenue de la Gare
LA BOSSE-DE-BRETAGNE	Le Sporting-bar	1, rue du Semnon
LA NOE BLANCHE	Le Nauticafé	3, rue Ste Anne
LAULLE	Le Comptoir	23, rue du Point du Jour
LE SEL-DE-BRETAGNE	Le Sel'Ann	6, place du Calvaire
PLECHATEL	Chez Carole	3, place de l'Église
SAULMIERES	Le Sauriner	5, rue des Paludiers
ST-SULPICE-DES-LANDES	Le Petit Sulpicien	3, rue Louis Leray
STE-ANNE s/ VILAINE	Ilurkafé	7, place de l'Église
TEILLAY	Carth Café	40, rue de Bain
VAL D'AMAST	Au Che'Val d'Amast Bar du Centre	1, rue de Guer 2, place de la poste

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER LE SGC DE GUICHEN

- par téléphone (02 99 57 01 18) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- par courriel : sgc.guichen@dgfip.finances.gouv.fr

- par courrier : SGC de Guichen – BP 98025 – 35580 GUICHEN

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE REÇU PAR LE SGC DE GUICHEN

- lors de la permanence sans rendez-vous tous les mardis matin de 8h30 à 12h30 à l'Espace France Services de Guichen - Le Réso 26, rue du Commandant Charcot – GUICHEN

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN PAIEMENT AU SGC DE GUICHEN

- en espèces jusqu'à 300 € et carte bancaire auprès des buralistes agréés « paiement de proximité » (cf. liste ci-contre)



- par chèque posté à l'adresse indiquée sur la facture

- en carte bancaire par téléphone, en appelant le 02 99 57 01 18 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

+ d'infos ? Des questions ?
 Contactez le Smictom
 au 02 99 57 04 03 !
accueil@smictom-paysdevilaine.fr
www.smictom-paysdevilaine.fr



Jour de collecte à LASSY

Le jour de la collecte des déchets est **le vendredi**.

Les biodéchets sont ramassés toutes les semaines. (Bac à couvercle marron)

Les emballages recyclables sont ramassés les semaines paires (bac à couvercle jaune), **les déchets résiduels** (bac à couvercle gris = ordures ménagères) sont ramassés les semaines impaires.

La déchetterie de GUICHEN à la Pigeonnais

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

- lundi de 14h à 18h
- mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

- lundi de 14h à 17h
- mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

N'oubliez pas de venir muni de votre Pass!

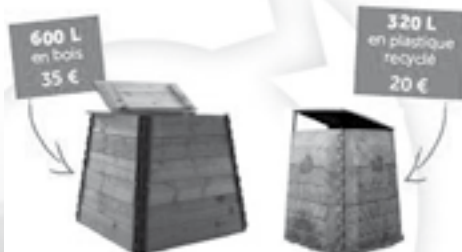
Composter, un geste économique et écologique

Le Smictom des Pays de Vilaine propose des composteurs à tarif préférentiel pour réduire vos déchets organiques et produire un engrais de qualité et gratuit pour votre jardin.

Le Smictom propose 2 modèles :

- 1 composteur en bois de 600 litres pour les terrains de plus de 500 m² à 35 €.
- 1 composteur en plastique de 320 litres pour les terrains de moins de 500 m² à 20 €.

Ils sont garantis 4 ans, livrés en kit et très faciles à installer. Vous pourrez y déposer, vos déchets de jardin et de cuisine.]



VALORISEZ VOS VÉGÉTAUX
 • DANS VOTRE JARDIN •

Dans le cadre de sa labellisation territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le Smictom développe pour la première fois un partenariat avec des entreprises de location de broyeurs afin d'impulser le recyclage des déchets végétaux produits par les ménages, directement au jardin.

Le Smictom des Pays de Vilaine vous aide dans cette pratique

Investir dans un broyeur à végétaux qui servira deux fois par an n'est pas nécessaire lorsque l'on peut le louer dans un magasin de motoculture ou d'articles de jardinage.

Pour développer la pratique de broyage directement au jardin, le Smictom des Pays de Vilaine offre aux habitants de son territoire qui en font la demande,

un bon de réduction de 30 % SUR LA LOCATION D'UN BROYEUR,

dans la limite de deux demi-journées ou d'une journée par an par foyer, valable chez les loueurs partenaires de l'opération.

Dès à présent, demandez votre bon de réduction soit :
 - par mail à accueil@smictom-paysdevilaine.fr
 - par téléphone au 02 99 57 02 50.

Merci de préciser vos noms, prénoms, coordonnées téléphoniques et postales

Plus d'informations sur www.smictom-paysdevilaine.fr

BreizhGo



illevia, Régie régionale des transports recrute
CONDUCTEURS / CONDUCTRICES DE CAR (35h)

administration@illevia.fr - 02 30 08 02 00

www.illevia.bzh



Carte grise - Démarches administratives : Arnaque aux faux sites administratifs dans le département 35

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et **UNIQUEMENT** sur ce site! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture : <https://www.vroomly.com/garage-35/>

ATTENTION! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise.

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, consultez le guide pratique : <https://www.vroomly.com/blog/perde-de-carte-grise-tout-ce-que-vous-devez-savoir/>

Charles Letronc Infos Régions - Service Communication



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique



Après avoir mis en place par le passé un service de location, dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités décarbonées, la Communauté de communes souhaite encourager l'utilisation des « modes actifs » (marche et vélo) pour les déplacements quotidiens en proposant, dans le cadre de l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE), une aide forfaitaire pouvant aller jusqu'à 200€ pour l'ensemble des habitants du territoire. Aide sous certaines conditions : de revenus, être majeur, acheter le vélo chez un commerçant du territoire. Elle ne peut être attribuée qu'à une personne par foyer.

Pour tous renseignements : <https://www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr/les-velos-a-assistance-electrique>



Elections 2022 :



Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Présidentielle	1 ^{er} tour : 10 avril 2022	Avril-mai 2017	5 ans
	2 ^d tour : 24 avril 2022		
Législatives	1 ^{er} tour : 12 juin 2022	Juin 2017	5 ans
	2 ^d tour : 19 juin 2022		

Listes électorales 2022 : vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022!

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

▲ Attention :

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

Vous pouvez vérifier en ligne si vous êtes bien inscrit :

site : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311>

Le bureau de vote à Lassy sera à la salle des fêtes Joseph Legendre. Pour voter vous devrez vous munir **d'une pièce d'identité valide (OBLIGATOIRE)** et de votre carte d'électeur.

VIE ECONOMIQUE

DOSSIER BOULANGERIE

La continuité de l'activité de la boulangerie a été un des dossier prioritaire de la fin de l'année 2021 et le reste en ce début d'année 2022.

Depuis l'annonce de la fermeture de la boulangerie des contacts ont été pris avec divers interlocuteurs : le service développement territorial de la Région, le pôle développement économique de VHBC, la fédération départementale des boulangers d'Ille et Vilaine et plusieurs meuniers du département.

Nous avons reçus au 13/01, 8 dossiers de meneurs de projets de différentes régions de France.

Ces candidats doivent être rencontrés car ils ont diverses demandes ou conditions.

La municipalité retiendra un candidat ayant une forte expérience tant en boulangerie qu'en pâtisserie et voulant produire des produits de qualité.

VIE PETITE ENFANCE

Spectacle de Noël du RIPAM avec la compagnie D'ICIDENSE

« C'est l'histoire d'Alphonse qui a trouvé des bottes dans son jardin. Alphonse n'a pas de jambes, pourtant il en rêverait afin de pouvoir vivre pleinement dans son jardin, alors il est triste. Pour lui remonter le moral, il faut trouver les pieds qui pourraient lui redonner l'envie, la joie et la simplicité d'être là, et de faire chanter ses calebasses »

Le 13 décembre dernier dans la salle des fêtes, les assistantes maternelles de Lassy ont pu assister avec leurs tout-petits au spectacle de fin d'année organisé par le RIPAM et animé par la compagnie théâtrale D'icidense.

Pendant 30 minutes deux comédiens, l'un musicien et l'autre danseuse ont mêlé mouvements musicaux, petits jeux de danse pour accompagner Alphonse l'escargot dans une formidable aventure.

Les enfants ont su se laisser emporter par cet univers tant propice à l'imaginaire des tout-petits.

Un joli moment partagé en cette fin d'année avec ce spectacle ENRACINE de la cie D'ICIDENSE.



Un renforcement de l'offre de l'animation de la petite enfance pour 2022

Pour répondre à la demande des assistantes maternelles de proposer aux enfants dont elles ont la garde de nouvelles activités, une nouvelle organisation sera mise en place à partir de janvier 2022, pour les ateliers du RIPAM communautaire. Les assistantes maternelles et les parents des enfants de 0-3 ans seront accueillis tous les lundis matin.

Des ateliers de motricité seront proposés les 1ers lundis du mois dans la salle des fêtes, et, le reste du temps, les ateliers seront réalisés dans la salle multifonction du pôle intergénérationnel.

L'association les « p'tits lasséens » compléteront l'offre proposée grâce à l'organisation d'ateliers complémentaires tous les jeudis matins dans la salle multifonction.

Les inscriptions doivent se faire directement auprès du RIPAM ou auprès de l'association les « p'tits lasséens ».



Coordonnées

Médiathèque de Lassy
14 rue de la Mairie
35580 LASSY

La médiathèque de Lassy

ANIMATIONS



Les ateliers du mercredi.

Mercredi 02 mars :
Plastique dingue à partir de 3 ans
Mercredi 06 avril : à partir de 6 ans
Mercredi 04 mai : à partir de 6 ans
Mercredi 01 juin : à partir de 3 ans



Les samedis couture.

Ados : samedi 5 mars | samedi 2 avril | samedi 7 mai | samedi 4 juin | samedi 2 juillet
Adultes : samedi 26 février | samedi 19 mars | samedi 30 avril | samedi 21 mai | samedi 18 juin

« Les Arts2rues reviennent le 21 Mai 2022 »

2021, année de la pandémie au coronavirus, nous avons été privés de notre festival qui a lieu tous les 2 ans, le dernier ayant été organisé le 25 mai 2019. Cette année nous allons, si les conditions sanitaires le permettent, revoir les artistes dans nos rues amenés la joie, la bonne humeur et recréer un temps de rencontre intergénérationnelle comme l'objectif de création des Arts2rues le voulait en 2011. La 8^{ème} édition se verra organisée conjointement avec la municipalité, des associations, des bénévoles et des commerçants Lasséens. Nous vous tiendrons au courant de cette journée, alors dès à présent le Samedi 21 Mai 2022 réservez la date, passez le message et venez partager ce moment festif en famille, avec vos amis...

Lassy
Les Arts
2Rues





L'esprit de Noël

a envahi

Un spectacle de Noël tout en poésie et en voyage

Si les enfants du Pôle Nord sont les premiers servis en cadeaux, les enfants de Lassy ont pu faire le plein d'histoires de Noël avec un peu d'avance. La médiathèque a ouvert ses portes pour un spectacle tout en poésie et en voyage le dimanche 19 décembre 2021. 60 spectateurs ont profité du spectacle lors des 2 séances. Les deux « conteuses voyageuses », Aurélie Budor Le Minor, comédienne de la compagnie « la Grenade », et Chann Lavigne, bibliothécaire à Lassy, se sont associées pour créer un spectacle qui combine livres, chant et théâtre. Ainsi, elles ont apporté dans leurs valises des histoires de lapins du Grand Nord, de légende de sapin et même... d'un Noël au printemps. Une bien belle façon de partager l'ambiance de Noël, dans un décor avec une cheminée en fond de scène créé et construite avec l'aide des ados de l'Espace Jeunes de Lassy. Les enfants ont pu repartir avec un sachet de chocolats offert.



Masques ôtes le temps de la photo



L'engagement des jeunes de l'espace jeunes

Yann, l'animateur jeunesse, a fédéré autour de lui 8 jeunes dans les préparatifs de l'évènement, et, ce sont 18 jeunes qui se sont investis dans l'animation des jeux ou le stand des crêpes le jour même. Ils remercient Laurence la crêpière bénévole qui a assuré derrière son bilig toute la soirée. Yann souligne le dynamisme et l'adaptabilité dont ont fait preuves les jeunes, MERCI à eux pour leur créativité dans la réalisation du décor du spectacle de la médiathèque, et, pour leur engagement le 17 décembre.

Noël

Lassy

Le 17 Décembre une journée remplie de surprises

D'abord le midi à la cantine

La venue du Père Noël le midi au restaurant municipal. Quelle surprise pour les enfants de voir ce bonhomme avec sa longue barbe blanche et son costume rouge venir leur rendre visite. Et en plus leur offrir des chocolats et des cadeaux!



Puis le soir place saint Martin

C'est dans une ambiance musicale des chants de Noël qu'à nouveau le Père Noël est venu à la rencontre des petits et grands accompagné de Princesse Luciole et ses lutins farceurs. Plus de 70 enfants ont bénéficié d'une photo avec lui offerte par la municipalité. Les enfants se sont amusés au chamboule tout et à la pêche aux canards organisés par l'espace jeunes. Malgré le froid, certains se sont fait maquiller par Elodie l'esthéticienne pendant que d'autres jouaient et riaient des blagues des lutins sur la place autour du sapin bleuté illuminé. Par ce temps hivernal quel bonheur de manger une crêpe chaude confectionnée par Laurence une bénévoles et servie par les jeunes, boire un chocolat ou un vin chaud excellemment dosé par les membres de l'APE. Pour des idées cadeaux, l'association Sourire Magache proposait des objets artisanaux et Mme Thomas du Sympatic Bar, du rhum. Ce fut un beau moment convivial dans l'esprit de Noël. Un grand merci à tous ceux qui ont permis de partager ce moment chaleureux tout en respectant les mesures barrières. Il ne manquait plus que les flocons de neige, les rennes et le traineau pour se croire la veille de Noël.



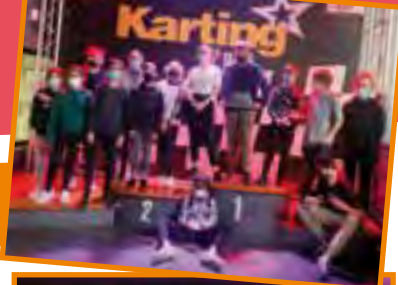


VIE JEUNESSE

Accueil assuré pendant les vacances de la Toussaint



Durant les vacances de la Toussaint, 16 jeunes accompagnés de 2 animateurs ont pu profiter d'une sortie au Karting de la Mézière le mardi 26 octobre. Parcours réussis en toute sécurité, dans un esprit de compétition, avec un beau classement des champions en fin d'activité. Même si le programme



d'activités prévu initialement durant les 2 semaines a du être revisité, à cause de l'évolution du contexte sanitaire afin de respecter les règles d'hygiène en vigueur, les jeunes ont répondu présents et ont bien profité des moments de convivialité importants durant cette période si difficile.

L'espace jeunes en pratique

Accueil pour tous les Lasséens de **11 ans (entrée en 6^{ème}) à 17 ans par l'animateur jeunesse Yann ROBERT au sein de l'espace jeunes** situé dans le bâtiment intergénérationnel.

Votre participation est soumise à la remise du dossier d'inscription disponible en mairie ou sur le site de la mairie dans la rubrique « espace jeunes », et, d'une cotisation annuelle de 5 euros.



Ouverture HORS VACANCES SCOLAIRES :

Mercredi de 13H30 à 18H00 :

Vendredi soir de 18H00 à

20H30 - Samedi de 13H30 à 17H30

Ouverture PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h30, et, 13h30 à 18h.

Les horaires sont établis en fonction des animations, merci de se référer au programme.

Ces horaires peuvent être modifiés en cas de sorties et/ou soirées.

Certaines activités peuvent être soumises à une inscription et une participation financière réalisées au préalable auprès de l'animateur. Les modalités sont à voir auprès de lui. Toute inscription engage la participation de votre jeune. En cas d'empêchement vous devez prévenir l'animateur jeunesse, au moins 48 h à l'avance si possible, afin de garantir une organisation optimale pour le groupe.

Les Vacances de Février 2022

L'espace jeunes sera ouvert du 07 au 18 février 2022 de 10h30 à 12h30. Quelques informations pour cette période : tous les matins accueil libre aucune programmation, Yann sera disponible pour vous accueillir, pour échanger avec vous. L'après-midi des activités seront programmées. Certaines l'auront été en concertation avec les jeunes fréquentant l'espace jeunes.



La Passerelle



Formation générale BAFA

Tu as 17 ans ou plus et tu souhaites bénéficier d'une formation générale du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA)?

L'association Léo Lagrange organise une formation BAFA ouverte aux jeunes à partir de 17 ans. En plus, il est possible de bénéficier d'un coup de pouce grâce à la Bourse initiatives jeunes du SIJ.



Voici un bon plan pour toi : grâce à la Bourse initiatives jeunes du Service info jeunes et Léo Lagrange Ouest, tu peux être aidé pour te former lors de la prochaine session du 12 au 19 Février.



Espace jeunes

Contact :

Espace Jeunes

14 rue de la Mairie

35580 LASSY

Tél : 06.83.08.15.76

E-mail : animateur.lassy@gmail.com

Yann, un nouveau visage
à l'espace jeunes.



Yann se présente aux Lasséens

A l'annonce du départ de Camille, la municipalité à retravailler en commission jeunesse une nouvelle proposition de dispositif pour l'animation jeunesse à Lassy. Elle a proposé en bureau municipal puis en conseil municipal du 22 octobre dernier une version d'un poste à 32 heures annualisées d'un « animateur enfance/jeunesse » englobant ainsi à la fois l'aspect accueil des jeunes, travail en collaboration avec la médiathèque mais aussi la participation aux temps péri scolaires sur le temps méridien et la passerelle. Un partenariat a été proposé pour sa mise en œuvre avec l'association « Loisirs et Culture » de Bréal sous Montfort. Celui-ci pouvant mettre au profit des jeunes de Lassy les compétences pédagogiques et les moyens notamment humains de l'association (animateurs : l'animateur principal et un autre en fonction des besoins d'encadrement des activités après validation par les élus de la Commune). Après un vote à l'unanimité de cette proposition du nouveau dispositif, le recrutement de Yann Robert s'est fait conjointement entre la municipalité et la direction de l'association. L'animateur a pris ses fonctions en Septembre.

Diplômes :

- Prépa à l'IBSA : 2015-20216
- BPJEPS APT "sport + : 2016-2017
- CC ACM: 2018-2019
- DEJEPS DPTR à Askoria de Rennes: 2020-2021

Parcours professionnel d'animation :

- Animateur périscolaire école élémentaire à Elven : 2015 2016
- Animateur sportif au Sporting club du Rheu 2015 2017
- Animateur sportif et culturel à la mairie de Guer 2016 2017
- Animateur saisonnier au domaine Les Ormes été 2018
- Animateur périscolaire centre social Guer : 2018 2019

Bonjour Yann, vous êtes arrivé depuis septembre à l'espace jeunes de Lassy, pouvez-vous vous présenter aux Lasséens ?

Je m'appelle Yann ROBERT, j'ai 25 ans et je suis né à Nancy. Ayant un papa militaire j'ai beaucoup voyagé ce qui m'a permis de développer une adaptabilité aux circonstances et lieux où je suis. Une de mes plus belles expériences fut la période de mes 8 ans à 10 ans où j'ai vécu en Nouvelle Calédonie où la mer et les sports nautiques m'ont passionné. J'ai découvert la Bretagne en venant chez mes grands-parents qui vivent près de Paimpol. A l'âge de 13 ans j'ai emménagé à Saint Cyr Coëtquidan dans le Morbihan. J'y ai fait mes études au collège et au lycée. J'ai tissé durant ces années de solides amitiés. Le métier de ma mère en tant qu'assistante pédagogique en mathématiques m'a façonné sur la façon d'apprendre à faire apprendre, ce qui me guide tous les jours. Grand frère de 3 petites sœurs, j'ai toujours été attentif à elles et cela m'a rendu responsable. Mon échec au bac m'a amené à une perte de confiance en moi, et, c'est grâce à la rencontre d'une personne titulaire d'un BPJEPS que je me suis inscrit en prépa sport à l'IBSA d'Elven. (*Institut Breton du Sport et de l'animation). Pour moi ce fut « l'école de la vie ». J'y ai compris que ce qui est important « c'est ce que vous êtes et ce que vous faites ». Après différentes expériences durant mes diverses formations auprès de divers publics (bébé gym, gym douce des seniors, animations familles). J'ai pris un poste de directeur d'un ALSH à Guer en 2018 où j'ai développé durant un an des compétences dans le montage de séjours, puis directeur d'un centre social à Guer. Puis lors d'un stage en 2020 à l'EHPAD de la Gacilly j'ai découvert la polyvalence du métier d'animateur. « Quelle belle leçon de vie, cette formation m'a confirmé dans le métier d'animateur ». J'ai pour devise « que l'on apprend toujours de ce qui nous entoure ». Deux valeurs me portent dans mon métier ce sont l'humanisme et l'intergénérationnalité. Sport, cinéma, musique, la Mer et les Animaux sont mes centres d'intérêt.*

Qu'est-ce qui vous a amené à postuler à Lassy ?

La polyvalence et la richesse des activités du poste. L'envie de mettre à disposition des jeunes mes compétences en animation.

Quels sont vos impressions depuis votre arrivée ?

J'ai envie de vous donner 5 mots qui commencent par « A » et les caractérisent. « A » comme : Accueilli, Adopté, Accompagné (écoute, transmissions, formation), Adapté, Autonome. J'ai découvert des jeunes dynamiques, motivés et engagés qui me donnent envie de m'investir à Lassy.

Quels sont vos projets avec les jeunes pour cette année 2022 ?

Fédérer les jeunes dans la création du logo de l'espace jeunes pour lui donner son identité - Co-construire avec les jeunes les programmes d'animation de l'espace jeunes - Mettre en place un mini séjour cet été - Finaliser et développer la pratique sportive sur le nouveau Skate park - Co-construire avec les jeunes un Terrain de bosses - Impliquer les jeunes dans le festival des Arts2rues.

Qu'auriez-vous à dire pour conclure cet interview ?

Je voudrais remercier pour leur accueil les lasséens que j'ai pu rencontrer, les jeunes qui m'ont adopté, toute l'équipe des agents communaux, les professeurs de l'école Camille Claudel, et les élus avec lesquels je travaille au quotidien en parfaite collaboration sur l'organisation de l'espace jeunes et les offres d'activités pour les jeunes lasséens. Comme je l'ai dit je souhaite pérenniser les activités qui conviennent à la demande et développer de nouvelles en fonction des besoins actuels. Pour moi Camille a été un leader qui a laissé son empreinte sur l'espace jeunes. Aujourd'hui les 12 ans et + sont présents et me font confiance, c'est un défi que je vais relever de les accompagner et d'être à leur écoute. »

On peut déjà remercier Yann pour son engagement auprès des jeunes depuis son arrivée, ils l'ont « adopté » et ont le sentiment que lui aussi les « a adopté » selon leurs propos recueillis. Nous lui souhaitons la bienvenue à Lassy et une longue collaboration au service des Lasséens.

Bientôt 16 ans? Pensez recensement et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



Secrétariat général pour l'Administration

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 25.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne!

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



24 entre 16h30 et 18h30 | 24h/24 sur quelques sites | 24h/24 sur le site de la JDC

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES ARMÉES | MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DE LA CITOYENNETÉ

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.

Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Renseignez vos n° tél et adresse mail, ils vont servir plus tard.
3 mois après votre recensement	Créez votre compte sur www.majdc.fr , avec la même adresse mail communiquée lors du recensement afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 29ème anniversaire mais le retard pris vous pénalisera pour toutes vos inscriptions et démarches administratives.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE (à 17 ans) :

le Certificat de participation à la JDC

POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



JOURNEES PORTES OUVERTES

11 et 12 MARS 2022

9H30 à 17H

2 rue Jules Verne, RENNES



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



LES INSCRIPTIONS 2022 SONT OUVERTES

snu.gouv.fr

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous êtes de nationalité française, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel! Il se déroule en 3 étapes : une phase de cohésion d'une durée de 2 semaines, suivie d'une mission d'intérêt général (84 h tout au long de l'année ou concentrées sur quelques jours) et la possibilité d'un engagement volontaire (d'au moins 3 mois). Connectez-vous sur www.snu.gouv.fr

Le SNU en 2022, ce sont 50 000 places offertes réparties sur 3 séjours de cohésion afin de répondre à chaque situation :

➔ Un séjour du 13 au 25 février 2022 qui offrira environ 4000 places.

➔ Inscription jusqu'au 31 décembre 2021 minuit!

➔ Un séjour du 12 au 24 juin 2022 : Inscription jusqu'au 31 mars

➔ Un séjour du 3 au 15 juillet 2022 : Inscription jusqu'au 31 mars

Inscription : <https://moncompte.snu.gouv.fr/inscription>

↳ Suite de la p.5

BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les comptes rendus des réunions sont consultables en totalité et disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

› Séance du 22 octobre 2021

AFFAIRES SCOLAIRES : convention de financement appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Vu les besoins de renouvellement du matériel informatique à l'école ; La Région académique soutient les collectivités territoriales qui projettent d'investir dans des équipements numériques et informatiques dans les classes.

L'équipe enseignante de l'école Camille Claudel a confirmé la nécessité de renouveler du matériel informatique (PC fixes et portables, tableau interactif, etc.).

Afin de bénéficier de ce soutien dans le cadre de France Relance, il convient de conclure avec la Région académique une convention de financement dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Les dépenses éligibles au titre de cette convention sont à effectuer avant le 31 janvier 2022 au plus tard.

Le montant plafond de dépenses éligibles pour la Commune est de 6 374 € TTC, dont 6 324 € TTC sur un volet « équipements » (investissement) et 50 € TTC sur un volet « services et ressources numériques » (fonctionnement). Le montant de la subvention est de 4 451 € maximum.

Le taux de financement sur le volet équipement est donc de 70%. Le taux de financement sur le volet « services et ressources numériques » est de 50%.

Précisions : Il s'agit d'un renouvellement de matériel. Les investissements ont déjà commencé. Le plafond de la subvention n'est pas atteint, il reste encore un ordinateur à acquérir. Le tableau numérique peut valoir de 4 000 à 6 000 €. Le plafond sera alors dépassé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité d'accepter les termes de la convention de financement appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, présentée par la Région académique.

Pour : 16 contre : 0 abstention : 0

JEUNESSE – convention avec l'association Loisirs et Culture pour la mise en œuvre et l'organisation d'une animation enfance et jeunesse sur la Commune

L'association « Loisirs et Culture » a proposé des animations en direction des jeunes de Lassy pendant la période estivale jusqu'à la fin des vacances scolaires d'automne. Cette expérience a rencontré un succès auprès du public de jeunes. L'association Loisirs et Culture propose à la Commune de Lassy de prolonger ce dispositif et de développer ce partenariat. L'association propose de développer une mission d'accueil et pédagogique à travers l'organisation d'un programme d'activités et de mise en œuvre de projets à destination des jeunes de Lassy.

Une convention de mise en œuvre d'une animation enfance et jeunesse doit être conclue pour définir les contours de ce partenariat. Selon cette convention, l'association met ainsi au profit des jeunes de Lassy ses compétences pédagogiques et ses moyens notamment humains (animateurs) pour animer le temps libre des jeunes les mercredis, vendredis et samedis scolaires et pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'espace jeunes. L'association animera également le temps périscolaire du midi et des temps Passerelle. Enfin, un partenariat est mis en œuvre avec la médiathèque municipale sur des temps de permanence et sur le développement de projets communs.

En contrepartie, la Commune met à disposition de l'association des moyens matériels pour la bonne mise en œuvre du projet pédagogique : mise à disposition de l'espace jeunes et de matériel d'animation. La Commune prend également à sa charge financièrement le coût des activités. La Commune s'engage à verser une participation pour l'animation et l'encadrement des enfants et des jeunes dans le cadre des interventions précitées. La Convention porte sur un global de 32 heures/semaine, lissées sur l'année civile, qui sera facturé à la mairie sur la base de 15.45 € TTC/heure pour l'animateur principal.

En fonction des besoins, de la programmation d'activités et des effectifs de jeunes au titre de l'animation jeunesse, l'association, après validation par les services de la Commune, pourra mettre à disposition un deuxième animateur en renfort en contrat d'engagement éducatif.

Le coût d'un contrat d'engagement éducatif (CEE) varie en fonction des qualifications et de l'expérience de l'animateur de la manière suivante :

- 77.50 € (BAFA complet + expérience)
- 70.50 € (BAFA complet)
- 62.80 € (Stagiaire BAFA)
- 50.95 € (Non-Diplômé)

Il est précisé que ce coût est un forfait journalier, quel que soit le volume d'heures effectuées. L'association facturera également 15 € par bulletin de salaire par mois et par animateur. Le montant estimé de la participation financière de la Commune est 30 000 € TTC maximum par an. La convention est d'une durée d'un an renouvelable 2 fois dans la limite de 3 ans maximum.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter les termes de la convention tels que précisés ci-dessus.

Pour : 16 contre : 0 abstention : 0

MARCHES PUBLICS : travaux de déconstruction du bâtiment au 11, rue Pierre Marie Josse

Afin de développer une offre de commerces dans le bourg, la Commune a prévu la rénovation du bâtiment, propriété de la Commune, situé au 11, rue Pierre Marie Josse à Lassy.

Avant tout travaux de rénovation, il convient de procéder à la déconstruction intérieure de ce bâtiment qui présente actuellement une vétusté importante. Cette déconstruction permettra ensuite de se projeter dans des travaux ultérieurs d'aménagement intérieur. Outre les travaux de déconstruction, le titulaire de ce marché public aura pour mission la gestion et l'évacuation des déchets du chantier. 2 opérateurs ont été consultés pour la réalisation de ces travaux de déconstruction.

L'entreprise Closier TP a proposé une offre de déconstruction d'un montant de 11 988 € TTC.

L'entreprise Breizh Collecte a proposé une offre de déconstruction d'un montant de 16 332 € TTC.

Considérant que les prestations proposées par ces 2 entreprises sont similaires, l'offre de Closier TP peut être considérée comme celle économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter l'offre de Closier TP d'un montant de 11 988 € TTC économiquement la plus avantageuse

Pour : 16 contre : 0 abstention : 0

MARCHES PUBLICS : attribution du marché public de fourniture et pose d'éléments de glisse urbaine - skate-park

Le projet de création d'un skate-park entre dans sa phase opérationnelle après le travail de définition du besoin entrepris par la Commission ad hoc « skate-park »

Une seule offre a été déposée. L'entreprise 3R FACTORY a déposé une offre d'un montant de 36 432 € TTC.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 6 octobre 2021 pour analyser cette offre. La prestation technique proposée par l'entreprise est conforme aux besoins de l'acheteur public à l'exception des points techniques suivants :

- délais de livraison de 20 semaines à compter de la notification du Marché. Ces longs délais s'expliquent par les délais de livraison de matières premières très longs actuellement.
- Concernant la barre de glisse et le module plan incliné droit, les hauteurs ne sont pas tout à fait conformes sans que ceci puisse être considéré comme préjudiciable pour la bonne pratique de la glisse.

La Commission d'appel d'offres a attribué les notes suivantes : Critère valeur technique : 46.11 / 50 Critère « Prix : 50 / 50 La note globale de 3R Factory est de 96.11 / 100. La Commission d'appel d'offres propose d'attribuer ce marché à l'entreprise 3R Factory pour un montant de 36 432 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer le marché public « fourniture et pose d'éléments de glisse urbaine – skate park » à l'entreprise 3R FACTORY pour un montant de 36 432 € TTC

Pour : 16 contre : 0 abstention : 0

> Séance du 3 décembre 2021

MARCHES PUBLICS – TRAVAUX DE REALISATION D'UNE PLATEFORME D'ENROBE ET DE SES SENTIERS D'ACCES POUR L'IMPLANTATION DU SKATEPARK

Par délibération 21-66 en date du 2 juillet 2021, le Conseil Municipal autorisait le Maire à souscrire un marché public de réalisation d'une plateforme d'enrobé pour le skate-park avant l'engagement de la procédure de passation pour un montant maximum de 45 000 € TTC. Une opération de sourcing complémentaire a révélé que ce montant ne pouvait pas être suffisant au vu des travaux nécessaires. Une consultation a été lancée par les services municipaux afin de recruter l'opérateur en charge des travaux de réalisation de la plateforme d'enrobé, de son sentier d'accès pour l'implantation du skate-park.

La prestation comporte les travaux suivants : terrassement général, déblaiement de la terre végétale, pose de géotextile, déblaiement et remblaiement des accès au site, pose de réseaux, remblaiement (couche de forme de 40 cm), compactage et réalisation de l'enrobé (6cm d'épaisseur), pose de bordures P1 et d'équipement d'évacuation des eaux pluviales.

La plate forme couvrira une superficie de 450 m² (30m X15m). Les travaux sont évalués à un montant de 55 000 € HT maximum, soit 66 000 € TTC.

VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité - D'AUTORISER le Maire à souscrire et signer le marché afférent dans la limite d'un montant total cumulé de 55 000 € HT.

Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0

ASSOCIATIONS : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Présentation des demandes de subventions déposées par les associations lasséennes et organismes extérieurs. La commission « Associations et Petite enfance » a étudié ces demandes de subventions. Il a été constaté que certains dossiers de demandes de subventions étaient incomplets ou nécessitaient des précisions complémentaires.

La décision du Conseil municipal relatif à leur demande de subvention sera prise lors du prochain conseil. La commission propose au conseil municipal les attributions de subventions suivantes :

Association	Montant sollicité	Proposition d'attribution
Souris Maigache	500 €	394.38 €
Le Pont de Pierre	312.12 €	312.12 €
Anciens combattants	250 €	208.08 €
Vitagym	1000 €	988.38 €
Association de chasse	300 €	262.80 €
	300 € (piégeage)	260.10 €
Aide aux devoirs	200 €	166.46 €
APE	1400 €	612.80 €
Foot	1600 €	1600 €
Yoga	300 €	300 €
Passez les maux	400 €	200 €
TOTAL		5 384.92 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer des subventions aux associations dans les conditions et montants définis dans le tableau ci-dessus.

TRAVAUX

Des nouvelles du skate park

Le marché public de la plateforme est finalisé et il a été attribué à la société « 3R skate Park » lors du conseil municipal du 28 janvier. Elle sera réalisée courant Mars, si la météo le permet, pour une installation des modules courant Avril. On peut espérer que le skate soit opérationnel pour le printemps.



Urbanisme



Dans le lotissement de la Martinière 1, la rue « L'Engouevent » a été aménagée la semaine du 3 janvier. Elle a été bitumée et des chicanes ont été réalisées.



Les constructions du Lotissement « La Martinière 2 » ont commencé et ce sont 35 permis de construire délivrés à ce jour. Nous verrons bientôt arriver leurs nouveaux habitants.



« Ces travaux engendrent des perturbations sur la route vers Goven en sortie de bourg et demandent aux automobilistes une attention particulière : la réduction de la vitesse car il y a des sorties de camions de chantier, parfois une réduction de la chaussée. »

« sortie des lotissements »



Entretien des espaces verts publics par les services techniques.

Depuis le renforcement de l'équipe des services techniques, les agents communaux peuvent assurer régulièrement l'entretien de la voirie, des trottoirs et des espaces verts communaux. Pour rendre agréables les espaces publics ils taillent les haies, élaguent les arbres et arbustes, réalisent le désherbage zéro phyto des trottoirs. Exemples sur les photos comme rue de la vallée et dans le lotissement de la Chevardière.



Protections de travail ôtées le temps de la photo

Panneau d'information lumineux rue de la mairie

Suite au travail réalisé par la commission communication présenté en bureau municipal puis au conseil municipal le 2 juillet, la mise en place d'un panneau d'informations lumineux à Led a été voté. Ce choix de support a été motivé pour être réactif dans la transmission des informations à la population. C'est la société Prismaflex qui a été retenue avec une location de l'appareil. Après la réalisation des fondations par les services techniques municipaux, le 9 décembre la société est venue installer le panneau. Ce même jour il a été mis en fonctionnement. Un travail est actuellement en cours de réflexion pour permettre aux associations d'afficher leurs événements sur ce tableau. Nous reviendrons vers elles prochainement.



Un colis de Noël offert aux Aînés par le CCAS

En 2021, face au contexte sanitaire incertain et afin de préserver la sécurité et la santé de tous, le CCAS n'a pas pu organiser le repas annuel traditionnel des Aînés.

Cependant, afin de célébrer les fêtes de fin d'année avec un peu de douceur, les membres du CCAS ont décidé d'offrir un coffret gourmand à toutes les personnes de 70 ans et plus. Un courrier a été envoyé à chacun pour une invitation à venir retirer leur coffret en mairie ou à signaler leur difficulté à pouvoir se déplacer afin d'anticiper l'organisation d'un port à domicile par les élus ou les membres du CCAS.

Ce sont 96 colis qui ont été constitués en mairie le 13 décembre par une équipe d'élus et de bénévoles. Trois sortes de colis ont été élaborés : un « panier gourmand sucré » pour une personne de 70 ans et plus, « un panier pour un repas gourmand » pour un couple de 2 personnes de 70 et +, et pour nos aînés résidant en institution, « un colis gourmand et plaisir » avec des douceurs sucrées et des vêtements. Chaque colis s'est vu agrémenté par un ou 2 dessins réalisés par les enfants de l'école Camille Claudel pour souhaiter de bonnes fêtes à leurs aînés.

C'est avec plaisir que Mme Courtel, Mme Le Duc et Mr Bourdeverre ont remis à chacun leur présent le 17 Décembre durant la permanence de 10h à 17h en salle du conseil de la mairie. Cela a permis de se rencontrer, de pouvoir échanger un instant tout en respectant les règles sanitaires. Merci à Mesdames Colombel, Courtel, Chaudron, Ribault et Le Duc, messieurs Bourdeverre et Gandon pour leur participation à la réalisation de cette action en faveur de nos aînés. Merci aux enfants pour leurs dessins. Ils ont été très appréciés et certains ont reçu un petit message en retour par la personne qui a été destinataire du leur.





« Dons de jouets pour Noël par l'association AIRSOFT »

En décembre, l'association CBI (La Compagnie Bretonne d'intervention qui est une association d'airsoft.) a fait le don de nombreux jouets à la mairie. Afin d'en faire bénéficier des enfants, les jouets ont été remis à l'association caritative de Goven « Solidarité ici et là-bas » pour une distribution avant Noël. La municipalité tient à remercier l'association CBI pour ce geste généreux afin que tous les enfants puissent vivre un Noël heureux.



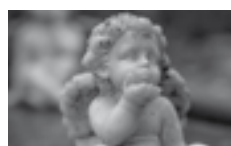
Etat Civil



Naissances :

- 5 avis de naissances

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile



Décès :

- DERRIENNIC Yvon, décédé le 09/11/2021 à Chantepie (35)
- PAIREL Annick née LEPRINCE décédée le 10/10/2021 à Rennes (35)

Expression des groupes

« Lassy, Cap 2026 »

2021 s'est achevé à Lassy dans un esprit de Noël apportant un peu de joie à la veille des fêtes de fin d'année. Au seuil de 2022 l'optimisme de voir la fin de cette pandémie nous anime et nous projette sur cette nouvelle année que nous vous souhaitons la plus belle et sereine possible. Dans cet optique les artistes reviendront envahir nos rues le 21 mai lors des Arts2rues. Cette rencontre qui se veut intergénérationnelle permettra à nouveau de se rencontrer, de partager des moments de lien social qui nous ont tant manqué depuis 2 ans. Organisé conjointement entre la mairie, des associations et des commerçants Lasséens, si vous souhaitez y participer en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous rejoindre.

2022, l'année des projets qui se poursuivent : la mise en service du skate Park avec sur le même terrain la réalisation d'un terrain de bosses, le lancement du groupe de travail pour la future salle de sport, la rénovation de bâtiments communaux à destination commerciale pour accueillir de nouveaux commerçants, l'arrivée d'un kinésithérapeute rue Léon Piel venant ainsi compléter l'offre de soins avec le cabinet infirmier, et, avec les nouvelles constructions, l'accueil de nouveaux habitants sur la commune.

Toute l'équipe vous souhaite une belle année sereine à vous et à vos proches.

« Lassy participatif »

Bonne année 2022! Malheureusement, Mr le maire et ses adjoints poursuivent l'administration de votre commune sans concertation avec l'ensemble de ses élus, encore moins des lasséens. Dans la morosité de cette rentrée covidée, la fermeture de notre boulangerie ne détonne pas. Peu rassurés par leur rencontre avec Mr le Maire à ce sujet, des lasséens inquiets ont initié une pétition pour demander une concertation des habitants sur les choix politiques en matière de développement de l'offre commerciale. La pétition (220 signataires) déposée en mairie ne figurait pas au programme du conseil municipal qui a suivi. Les élus de l'opposition n'ont pu soulever ce problème qu'à la rubrique "questions diverses". La défense de la mairie s'est limitée à un torrent de reproches mensongers contre Mr Calvar, reproches ensuite étalés publiquement dans la presse. En représailles à ce mécontentement collectif, la municipalité a annulé sa commande quotidienne de pain pour la cantine, sanctionnant son boulanger, qui n'aura décidément jamais obtenu la considération de ses élus. Nous restons mobilisés en tant qu'élus, mais ce n'est pas facile de travailler avec une majorité dont la parole est emplie de mensonges et d'omissions.

Nous vous souhaitons de trouver de la bienveillance et de la douceur pour l'année 2022.



Chantiers de nettoyage de l'association Le Pont de pierres

L'association a programmé un chantier le 25 novembre. Huit bénévoles ont nettoyé deux chemins du côté du pont de Lassy et de La Chutelais. Débroussaillouses, tronçonneuses ont été nécessaires pour dégager complètement la végétation très envahissante.

Cette petite boucle pourra être intégrée, comme variante, au Circuit des Landes. Elle permettra aux randonneurs de découvrir le très beau pont

de Lassy avec son architecture intéressante. Ce pont a fait l'objet d'un important nettoyage à l'automne 2020, il était envahi de ronces, de lierre... Les bénévoles ont d'ailleurs terminé cette journée par une nouvelles intervention sur ce pont et ses alentours.

D'autres chantiers seront programmés en 2022, notamment la restauration d'une fontaine.

Merci aux bénévoles du Pont de pierres.



Une activité sportive et conviviale avec Vitagym à Lassy

L'association a repris ses activités début septembre. Après un an et demi de cours dans des conditions très difficiles liées au COVID et aux travaux de la salle des fêtes, les adhérent(e)s apprécient de reprendre leur activité dans de bonnes conditions. En effet, dispensés dans la toute nouvelle salle des fêtes, les cours ont lieu dans un espace agréable et les participants disposent du matériel de sport dans lequel l'association a investi au fil des ans.

Si vous souhaitez, nous rejoindre, il n'est pas trop tard pour commencer ou s'y remettre. Les 3 cours que nous proposons permettent vraiment à chacun(e) de trouver une activité physique adaptée à son niveau et à ses envies. Que vous soyez une personne très sportive ou que vous souhaitiez une

reprise en douceur après un bébé, ou pour vous remettre au sport après un soucis de santé, les intervenantes vous proposeront des options ou des exercices différents si c'est nécessaire. Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale qui fait la spécificité de nos cours associatifs.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, n'hésitez pas à venir assister à une séance d'essai.

L'adhésion de 66 € à partir de janvier vous donne accès aux 3 cours hebdomadaires : Mardi 20h30 – Mercredi 19h et 20h à la salle des fêtes . (cours mixtes, ados-adultes)

Contact : vitagymlassy@laposte.net

Le bureau de Vitagym



Football club FC Baulon Lassy

Petit changement au bureau :

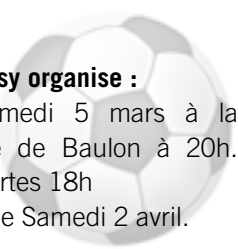
Présidente Lorgeoux Karine.
Vice Président Trochet Eric
Secrétaire Lehobey Cédric
Trésorière Boulot Alexandra
Vice trésorier : Castel Didier

Le FC Baulon Lassy organise :

Son loto le samedi 5 mars à la salle polyvalente de Baulon à 20h.
ouverture des portes 18h
Repas du FCBL le Samedi 2 avril.

Pour toutes informations vous pouvez contacter :

Lorgeoux Karine.
Présidente FC BAULON LASSY
au 06 60 53 67 34



les P'tits Lasséens, KEZACO?

Depuis 2016 un espace-jeux associatif dédié aux tout-petits de 0 à 3 ans s'est ouvert à Lassy : " Les p'tits Lasséens " !

Mais KEZACO? Un espace-jeux est un lieux d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte référent, et a pour but l'éveil et la sociabilisation à travers diverses activités réalisées en collectivité (peinture , collage, motricité, éveil musical ..) .

De part une demande en forte croissance sur la commune, " Les p'tits Lasséens " souhaite se développer afin de répondre au mieux aux besoins. Tout d'abord un déménagement est prévu courant janvier, l'espace-jeux intègrera la salle multi-fonction de la médiathèque, plus fonctionnelle pour l'accueil de tout-petits. Ensuite une fusion est envisagée avec le RIPAME (relais intercommunal parents-assistants maternels-enfants) afin de mutualiser le matériel, proposer

plus de temps d'accueil et amener une complémentarité des activités. En plus de celles déjà proposées, " Les p'tits Lasséens " souhaite organiser prochainement des séances de yoga bébé, massage pour les plus petits et selon les envies ou attentes de ses adhérents d'autres activités pourront voir le jour.

Voici quelques infos pratiques :

- Adhésion : 15€/an/adulte référent
- Séance d'essai possible
- Rythme : 1 séance/semaine le jeudi de 9h15 à 11h15 (arrivée et départ libre à chacun)
- Séance gratuite, limitée à 15 enfants
- Inscription obligatoire
- **Contact : Cécile : 06 25 33 76 66**



ÇA S'EST PASSÉ À LASSY

Les 27 et 28 novembre 2021, s'est déroulé *le marché de Noël organisé par l'association Sourire Malgache*. La manifestation fut un réel succès, permettant ainsi à l'association Sourire Malgache de récolter des fonds pour aider les Malgaches qui en ont tant besoin en ce moment. Merci à tous.

Les préparatifs ont commencé dès le mois d'octobre.

Des ateliers étaient organisés les mercredis et les samedis pendant 2 mois. De **nombreux bénévoles** se sont mobilisés pour réaliser des calendriers de l'aveugle, des couronnes de Noël, des sapins de toutes tailles, des boules, et plein d'autres objets de décoration de Noël, dans la joie et la bonne humeur, sous la houlette de **Marie Annick Gaudiche, notre responsable d'atelier**.

Des ateliers de confections de biscuits de Noël ont également eu lieu toute la semaine précédant la manifestation. **Notre cheffe cuisinière, Béatrice Krust**, et son équipe de bénévoles ont confectionné des centaines de sachets individuels qui ont été proposés à la vente le jour du marché.

Puis vint l'installation des stands qui a eu lieu le vendredi précédant la manifestation.

Là encore, **les bénévoles ont répondu présents**, et ont mis en place les tables et les différents stands (déco de Noël, zéro déchet, céramique, artisanat malgache)

Enfin, vint le jour J. **Des artisans et des producteurs locaux ainsi que des associations se sont joints à la manifestation, proposant ainsi de nombreuses idées cadeau** (vin de Loire, terrines, nougat...). **Les visiteurs ont répondu présents et étaient ravis** de l'ambiance et de la diversité des produits proposés à la vente.

Des animations musicales ont agrémenté le weekend. Le samedi après-midi, de jeunes filles accompagnées de leur professeur nous ont proposées diverses chansons de leur répertoire. Et le dimanche, un groupe de musiciens amateurs nous a joué plusieurs morceaux de musique irlandaise.

Et bien sûr, **restauration et buvette étaient proposés tout au long de la manifestation**, avec plein de bons plats concoctés par notre équipe en cuisine (tourte, quiche, flammenküche, crêpes, galette saucisse, vin chaud...)

EXPOSITION

Médiathèque de Lassay

Les poèmes d'Emily Dickinson
illustrés par Freddy Rapin

du 04 janvier au 01 mars 2022

FREDDY RAPIN © 2010